

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF**

**DELIBERATION n°14/2024**  
**OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Conseillers en exercice : 27  
 Présents : 17  
 Excusés : 10  
 Pouvoirs : 3  
 Votants : 20

## SÉANCE DU 25 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 25 mars 2024, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le quinze mars 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Christian GORACCI, Premier Adjoint.

**PRESENTS** : Christian GORACCI, Martine LIPUMA, Pierre BRANCATO, Laurence MARGAILLAN, Jean-François PIOVESANA, Sylvie DAVILLER, Adjointes,  
 Mesdames, Messieurs, Jeannot MANCINI, Colette ZALMA, Jean-Marie ROUAN, Joëlle BOUHELIER,  
 Vincenzo MARCIANO, Daniel DIB, Christine VAUTRIN, Stéphane GARAVAGNO, Eric ROMAN, Céline VERSACE, Nadège ISOARDO, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSES** : Emmanuel DELMOTTE, Jean-Paul THIEULIN, Patrick LECLERCQ, Lydie CHRETIENNOT, Bruno DEPOORTERE, Olivia LEVINGSTON Caroline RICORD, Emilie GAGLILOLO, Chantal NIOT, Marc MONIER.

**PROCURATIONS** : Patrick LECLERCQ qui a donné pouvoir à Martine LIPUMA, Caroline RICORD qui a donné pouvoir à Sylvie DAVILLER, Chantal NIOT qui a donné pouvoir à Christian GORACCI.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Nadège ISOARDO

Monsieur Christian GORACCI, Adjoint délégué aux finances, présente au Conseil Municipal le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire, conforme au compte de gestion dressé par le Receveur Municipal :

### RESULTATS DE CLOTURE

#### Section de fonctionnement

Résultat antérieur reporté (excédent)	941.554,36 €
Résultat de l'exercice 2023 (excédent)	649.858,51 €
<b>Excédent global de clôture 2023</b>	<b>1.591.412,87 €</b>

#### Section d'investissement

Résultat de clôture de l'exercice 2022 (déficit)	- 550.820,23 €
Résultat de l'exercice 2023 (excédent)	78.128,76 €
<b>Déficit global de clôture 2023</b>	<b>- 472.691,47 €</b>

#### Restes à réaliser

Dépenses	627.832,37 €
Recettes	371.467,68 €
<b>Solde RAR</b>	<b>- 256.364,69 €</b>

Il demande également au Conseil Municipal :

- 1) **DE VOTER** sur les résultats du compte administratif qui se résument comme ci-dessus
- 2) **DE CONSTATER** les identités des valeurs avec le compte de gestion du receveur
- 3) **DE RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser.

**AR Prefecture**

006-210600383-20240325-D14\_03\_2024-BF  
Reçu le 03/04/2024

Considérant que Monsieur le Maire s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur Christian GORACCI, Premier Adjoint, pour le vote du compte administratif.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Premier Adjoint délégué aux Finances, rapporteur, entendu, et après en avoir délibéré :

**APPROUVE** le compte administratif 2023.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire,  
Les formalités de publicité ayant été  
Effectuées le - 3 AVR. 2024  
Et la délibération expédiée à la  
Sous-préfecture le - 3 AVR. 2024

Pour extrait conforme,  
Le Président de séance,  
Christian GORACCI



*Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*